

Base de dérivation en arabe marocain. Racine ou unité lexicale ?

Mohamed Meliani
Université Ibn Tofail, Kénitra

The present paper investigates one of the derivational components of the morpho-phonological formation of the word, namely the base of derivation. Moroccan Arabic (M.A., henceforth), which is one of the two autochthonous and Hamito-Semitic languages of Morocco, will be the basis for the illustrations of the theoretical choices established in this study, especially with reference to the category of the adjective. This investigation will be an opportunity to check the adaptation of M.A., a spoken language, to universal linguistic theories relative to the root as a basis of derivation. It will also contribute to a Moroccan linguistic atlas project. There is no ambition in this undertaking for any extended corpus analysis. The adopted approach will be deductive: a discussion of theoretical postulates will be conducted on the important morpho-phonological question, the base of derivation, in order to establish judicious, probably innovative, choices that are appropriate to the derivation of the word in M.A.

Introduction

Dans le présent travail nous comptons appréhender l'une des composantes dérivationnelles de la formation morphologique du mot, la base de dérivation. L'A(rabe) M(arocain), l'une des deux langues chamito-sémitiques autochtones du Maroc, servira dans l'illustration des choix théoriques établis, en particulier pour la catégorie du discours adjectival. L'investigation sera l'occasion de vérifier l'adaptation des "parlers" marocains aux théories linguistiques universelles relatives à la racine base de dérivation et partant contribuer à un atlas linguistique du Maroc.

En linguistique synchronique, l'énumération des phrases et des mots possibles constitue un champ d'investigation des plus riches (Tarzi, 1967:11). En morphologie, cette énumération est appelée "dérivation" (en arabe, "al-ʔištīq:q"). La définition de la dérivation est la même chez les anciens et les nouveaux grammairiens : il s'agit de la formation, au sein d'une même famille de mots, d'une unité lexicale à partir d'une base de dérivation et ce, par réduction ou

par enrichissement. La dérivation régressive constitue le mot à partir d'une unité morphosémantique plus marquée ; par contre, la dérivation par enrichissement constitue le mot à partir d'une unité morphosémantique moins marquée.

Dans le cas de la dérivation par enrichissement en A.M., la variété du corpus des formes morphologiques est assez riche et donc opportune quant à son appréhension. La catégorie du discours examinée est morphologiquement riche mais, peu étudiée. Aussi, dériverons-nous cette catégorie à partir d'une racine adjectivale ou d'un mot correspondant, un nom ou un verbe. La base de dérivation est nécessairement moins marquée que le dérivé, l'adjectif qui peut être "simple", une forme lexicale morphologiquement minimale (démunie), ou "complexe", une forme lexicale pourvue morphologiquement (Meliani, 1995). Nous concevons prosodiquement la notion de "marque" : la base de dérivation est moins riche en constituants morphologiques (ses quantités mélodique et prosodique) que le dérivé. En cas d'opposition des deux unités bases, nous recourons au critère de la morphologie, principalement les catégories "nom" et "verbe".

La base de dérivation ne peut être d'un seul type dans une approche de formation du mot où toutes les unités lexicales sont considérées dérivées et où l'hypothèse de la base unitaire est écartée. Aussi, la base de dérivation peut-elle être une unité morphologique abstraite, une racine, ou une unité lexicale, un mot. La racine sert à former les items démunis, ceux les moins marqués de leur famille lexicale, et le mot sert à dériver les items pourvus. Vu que l'adjectif "pur" (Meliani, 1995) (en arabe "s-sifa al-muchabbaha") en A.M. peut ou non être l'unité lexicale démunie de sa famille morphosémantique, nous proposons de le dériver à partir d'une racine lorsqu'il est simple et à partir d'un mot immédiatement moins marqué (son entrée lexicale) quand il est complexe. La base et son dérivé partagent nécessairement deux informations, l'une formelle et l'autre sémantique. Le cadre théorique et conceptuel dans lequel s'inscrit le travail n'est pas celui de la phonologie standard préconisé par Chomsky et Halle (1968) mais "celui des domaines prosodiques [superposés] [...] préférable à la conception segmentale (linéaire)" (Boukous (2009 :16), Selkirk (1980, 1982 et 1984a et b), McCarthy et Prince (1986, 1990a et b)).

Nous exposerons, dans un premier temps, les informations communes à la base et son dérivé en A.M., et dans un deuxième temps, les deux types de bases dérivationnelles possibles la racine dotée d'informations formelles et sémantiques, et l'entrée lexicale qui peut être appauvrie ou complètement spécifiée. Nous n'ambitionnerons pas par là une analyse dérivationnelle approfondie d'un corpus. La démarche du travail sera plutôt une discussion de postulats théoriques autour de la question clé en morphologie de la base de dérivation afin d'établir des choix judicieux, voire "innovants", qui soient appropriés aux besoins de formation du mot en A.M.. Aussi, nul besoin de présenter scrupuleusement un cadre théorique d'analyse homogène de corpus. Au contraire, le corpus servira d'illustrations aux différents postulats discutés à partir d'arguments et de contre-arguments.

1. Informations communes à la base et son dérivé

Il est reconnu dans la mise en relation dérivationnelle de formes morphologiques, l'une base et l'autre dérivée, l'ascendant de deux traits de natures différentes mais complémentaires, l'un formel et l'autre sémantique.

La base et le dérivé partagent la même morphologie primitive et le même noyau sémantique. La correspondance morphologique en question est exprimée par des conditions fortes telles que la "Condition d'Alternance" de Kiparsky (1978), la "Condition de Force Naturelle" de Vennemann (1971), la "Condition de Généralisation Vraie" de Hooper (1976), et la "Condition de la Représentation Sous-jacente" de Benkaddour (1982), selon lesquelles l'input et l'output d'une dérivation ont nécessairement en commun des segments radicaux dont l'organisation est facultativement la même. L'information sémantique qui rend davantage contraignante la formation du mot exige, quant à elle, que les unités d'une même famille morphologique convergent autour d'un même sens général, celui véhiculé par la racine (entre autres, Tarzi, 1967 : 82), afin que l'on sache ce que signifie un mot tant qu'on sait ce que signifie [son correspondant qui peut être] sa base" (Aronoff, 1976 : 22).

Si parfois l'une de ces deux informations est sacrifiée au profit de l'autre, cela ne relève que d'un choix délibéré proprement analytique. Youssi (1986) privilégie l'information formelle aux dépens de celle sémantique, et permet que des mots distincts parfois homophones appartiennent à un même ensemble dérivationnel, e.g. *ržl / ržel* "pied" / *ražel* "homme", *lft / lfet* "attirer" / *left* "navets", *tlq / tleq* "lâcher" / *tliq* "lit", *dll / dell* "informer" et "humiliation". Bohas (1993), par ailleurs, se passe de l'une ou l'autre information dans la mise en relation des "étymons" et situe la base de dérivation à un niveau de représentation plus abstrait que la racine où il combine des segments phonologiques désordonnés et qu'il dote d'une charge sémantique. Il réunit dans un même groupe morphologique des items qui ne partagent qu'un sens notionnel et des segments désordonnés et réduits au minimum, e.g. *sr / s*rs*r* "sonner" / *r*šš* "arroser", *šx / š*xš*x* "fracasser" / *x*šx*s* "cliqueter" / *šx*r* "ronfler", *gd / d*gd*g* "écrabouiller" / *g*dd*d* "faire sécher la viande", *tf / t*ft*f* "trembler" / *f*tf*t* "émietter", *tb / t*bt*b* "taper" / *b*Tb*T* "barboter". En cas de changement de charge morphologique ou sémantique l'étymon change aussi.

Les deux traits formel et sémantique, contribuant à la dérivation morphologique, facilitent par leur organisation des données la systématisation rationnelle d'une langue. L'absence de l'un des deux traits entraîne le recours à une grammaire qui ne peut cerner les données étudiées. Aussi, le besoin d'une charge sémantique dans toute unité base amène à déduire que seul le mot est susceptible d'assurer cette fonction dans la formation du correspondant lexical, et que la racine ne peut l'assurer sauf dans des modèles précis, où elle est dotée d'un sémantisme référentiel.

2. Types de bases dérivationnelles

Nombreux sont les types de bases dérivationnelles qui peuvent être permis par la morphologie d'une langue comme l'arabe, dialectal ou classique, pour rendre prédictibles ses unités lexicales (les anciens Kufits et Basriens ; Chomsky et Halle (1968), Halle (1973), Hanoteau (1858), Harrell (1962), Selkirk (1982), Al Ghadi (1990), Cantineau (1950), Bloomfield (1933), Blachère et Gaudefroy (1975), Bennis (1992), Boudlal (1993), Meliani (1995) et autres). La base de dérivation peut être de deux natures, une unité lexicale, ou une unité morphologique abstraite, i.e. une racine. La racine ne répond pas à l'une des deux conditions reliant une base à son dérivé, en l'occurrence l'information sémantique. Ce handicap conduit nombre de travaux à écarter la racine pour n'embrasser comme base de départ que le mot et considérer l'item démuné d'une famille morphosémantique unité primitive et la liste dans le dictionnaire mot non-dérivé. Afin de doter la racine d'une charge sémantique, Selkirk (ibid) propose la notion d'indexation de la racine.

Les anciens Kufits dérivent les unités lexicales trilitères en A(rabe).C(lassique). à partir de la catégorie qu'ils considèrent comme primitive, à savoir le verbe. Leur choix à lister le verbe dans le lexique comme unité non-dérivée et en dériver toutes les catégories correspondantes considérées comme prédictibles (l'adjectif entre autres) est fondé sur des irrégularités difficiles à systématiser d'ailleurs. Aussi, ignorent-ils l'existence des items quadrilitères peu productifs à leurs yeux.

Quatre problèmes se posent suite à l'adoption de ce postulat en A.M. : (i) il est trop demandé à la mémoire du locuteur de connaître toutes les formes verbales trilitères de la langue ; (ii) certaines formes demeurent sans bases de dérivation parce qu'elles ne possèdent pas de verbes trilitères correspondants, viz. certains noms propres trilitères et tous les items quadrilitères, (iii) partir du simple vers le complexe dans une dérivation n'est pas toujours respecté en raison de l'existence de verbes plus marqués que leurs dérivés : *bjad* "devenir blanc" > *bjeđ* "adjectif", *qrab* "devenir proche" > *qrib* "adjectif", et autres ; et (iv) ignorer les formes quadrilitères sous prétexte qu'elles ne sont pas aussi productives que les trilitères ne peut être accepté dans une grammaire qui se veut inclusive des minorités et exceptions.

Les anciens Basriens, par ailleurs, tentent de rendre prédictibles le verbe trilitère et les formes quadrilitères, à l'instar des autres unités grammaticales en A.C., afin de pallier les faiblesses de l'hypothèse kufite. Ils réduisent, grâce à la notion de schèmes du « masdar », le nombre des unités primitives à 32 unités : ils dérivent les items trilitères et quadrilitères à partir de 32 N(oms) d'A(ction) correspondants. Le nombre de schèmes auquel se limitent les bases n'est cependant pas suffisant, en témoignent les 70 autres schèmes de masdar découverts par Al-Haditi (1965) dans la même langue. Aussi, le N.A. en A.C. comme en A.M. n'est pas toujours moins marqué que ses dérivés, e.g. *bjudā* "blancheur" > *bjeđ* "adjectif", *qella* "minaurité" > *qlil* "adjectif", et autres en A.M., ce qui n'est pas conforme à la dérivation naturelle par augment. Enfin, les 100 masdar que nous pouvons dégager dans une langue ne peuvent être, du moins tous, considérés comme primitifs si

nous tenons à respecter le principe d'économie qui fait éviter la surcharge des grammaires de formes imprédictibles.

Conscients des faiblesses de l'hypothèse de la base unitaire Kufite et Basrienne, des morpho-phonologues tels Marçais (1977), Aronoff (*ibid.*), Hilili (1979), Youssi (1986) proposent pour la formation du mot comme base dérivationnelle l'unité lexicale correspondante : la base doit être moins marquée que le dérivé et tous les deux doivent faire partie de la même famille morphosémantique. Selon ce postulat, la base lexicale en A.M. peut être un verbe ([perfectif], [imperfectif], [impératif] [causatif], ou autres), un nom (nom déverbal, nom d'une fois, ou autres), un adjectif (adjectif pur (Meliani, *ibid.*)), participe actif, participe passif, ou "nisba"), un comparatif, un superlatif, ou, entre autres, et même une particule en A.C. comme le propose Al-Akhdar (1988:101) au travers de la paire dérivationnelle *hajtu* "quand" >*hajtijat* "nom". La racine n'est pas retenue comme base de dérivation dans cette approche. Les formes démunies des familles morphosémantiques, en l'occurrence les adjectifs purs issus de racines en A.M., sont, par conséquent, obligatoirement listées dans le lexique en tant qu'unités imprédictibles, non-dérivées, malgré leur simplicité morphologique. Ce postulat s'oppose à l'ambition d'éviter les problèmes se rapportant à la base de dérivation de l'hypothèse de la base lexicale.

D'autres adoptent par contre la racine comme base de dérivation. Nous ne faisons pas allusion aux études coûteuses de Cantineau et Bloomfield par exemple, qui en font l'unique base dérivationnelle du lexique sémitique. Nous nous référons aux travaux qui considèrent comme dérivée toute unité lexicale et embrassent à côté du mot la racine comme source de formation du mot d'une langue tels ceux de Selkirk (*ibid.*), Harrell (*ibid.*), Blachère et Gaudefroy (*ibid.*), El Ghadi (*ibid.*), El Himer (1991), Bennis (*ibid.*), Boudlal (*ibid.*) et Meliani (*ibid.*) entre autres. Deux questions sont à satisfaire pour que ce postulat soit justifié, l'une se rapporte à la charge sémantique que doit contenir la racine et l'autre concerne le choix du mot ou de la racine comme base de dérivation.

Pour doter la racine d'une charge sémantique, Selkirk (*ibid.*) l'indexe adjectivale, nominale ou verbale. La racine possède une charge sémantique par renvoi à son indexe, l'adjectif, le nom ou le verbe. Cette hypothèse telle qu'elle est adoptée en A.M. par Al Ghadi (*ibid.*), Bennis (*ibid.*) et Boudlal (*ibid.*) est arbitraire quant au choix du dérivé. Une racine indexée (i) peut dériver son indexant ou une autre catégorie lexicale correspondante, et (ii) peut former le démuni ou le non-démuni de sa famille morphosémantique. Aussi, des racines dont les dérivés appartiennent à un même paradigme sont-elles indexées différemment, e.g. *hna^N* >*hani* "paisible" et *ela^V* >*eali* "haut".

Quant à la seconde question, celle concernant le choix de la racine ou du mot comme base de dérivation d'un mot donné, Selkirk (*ibid.* :78) propose de la résoudre à l'aide de la distinction des affixes en classe I / classe II : l'affixe classe I se lie à la racine et l'affixe classe II se lie au mot (Meliani, 2007). En revanche,

cette distinction des affixes ne peut être déterminante quant au choix de la nature de la base de dérivation, racine ou mot ; c'est la base dérivationnelle qui détermine la nature de l'affixe. Autrement dit, l'affixe dépend dans sa distinction en classe I et II de la base de dérivation à laquelle il s'attache. Il ne peut, par conséquent, déterminer la nature de son nœud sœur. Aussi, certaines formes lexicales peuvent dériver sans affixation, e.g. les adjectifs purs simples en A.M., ce qui affaiblit davantage l'hypothèse de la détermination de la base dérivationnelle en fonction de la distinction des affixes en classe I et II.

L'hypothèse d'indexation de la racine proposée par Selkirk (*ibid.*) pêche ainsi par deux points, que nous considérons intimement liés, en l'occurrence le choix de l'indexeur et la fonction de l'indexation dans la spécification du dérivé à partir de la racine.

La base de dérivation dans une analyse morphologique qui considère tout mot comme dérivé est nécessairement de deux natures distinctes, une "racine" et un "mot". La racine, vu que c'est une unité non-lexicale, peut être indexée, comme l'a proposé Selkirk (*ibid.*), afin de pouvoir véhiculer le sémantisme qui la relie aux membres de sa famille morphosémantique. Son adoption dans le cas de la formation de l'adjectif en A.M. est possible moyennant quelques rectifications apportées à la proposition de son indexation. Le mot par ailleurs se représente selon une grille faisant état de toutes les données le décrivant nécessaire à son adaptation au processus dérivationnel : "l'entrée lexicale".

2.1. La racine, base de dérivation

La racine est rarement ignorée par la grammaire de formation du mot en arabe comme composante morphologique. Plusieurs raisons obligent sa reconnaissance comme unité grammaticale en A.M. par exemple : elle permet (i), par ses six classes (Hilili, 1979 : 216, 217) « saine » (en arabe, "*mužarrad*"), constituée de consonnes différentes, e.g. *šmk* "sourd", *drbz* "bacler"), « sourde » (en arabe, "*muḍaʕaʕaf*"), constituée de consonnes, dont les deux dernières sont similaires, e.g. *ḍbb* "gros", *entt* "frimeur"), « assimilée » (en arabe, "*miḥal*"), constituée de segments, dont le premier est "faible", c'est-à-dire un glide ou une voyelle, e.g. *jbs* "sec", *wse* "large") (Meliani, 2012), « concave » (en arabe, "*?ažwaf*"), constituée de consonnes embrassant un segment "faible", e.g. *xwf* "peur", *zjzn* "muet"), « défectueuse » (en arabe, "*na:qis*"), constituée de segments dont le dernier est "faible", e.g. *ema* "aveugle", *bkj* "pleurer"), et « doublement défectueuse » (en arabe, "*lafi:f mafru:q/maqrū:n*"), constituée d'une consonne située entre ou avant deux segments "faibles", e.g. *lwj* "tordre", *wfj* "loyal"), d'établir une taxinomie formelle des différentes catégories lexicales de la langue, (ii) de prédire le mot démuné des familles morphosémantiques en lui servant de base dérivationnelle, et (iii) de distinguer les deux types d'affixes classe I / classe II, l'affixe classe I s'attache à la racine et l'affixe classe II se lie au mot, (Al Ghadi, *ibid.* et autres).

Deux questions, l'une relative à la racine et l'autre à l'explicitation de la formation du mot à partir d'une racine sous-tendue par un gabarit prosodique primitif se posent alors. Examinons la notion de "racine" que nous exhortons comme base de dérivation de l'adjectif en A.M. pour y voir plus clair.

La racine est une notion morphologique d'origine indienne empruntée entre autres par l'arabe au 8^{ème} siècle (Al-Xalil, 1967 [170Hég.]) et les langues indo-européennes au 17^{ème} siècle (Selkirk, *ibid.*, et autres). Les définitions que reçoit la racine dans les études de formation du mot démontrent qu'il s'agit d'un construit théorique commun aux dérivés d'une famille morphosémantique, i.e. une séquence morphologique dotée d'un sémantisme général sans être lexicale : c'est (i) le niveau où la forme de l'expression est encore ignorée (en arabe, "židr ma:ddat al-kalima:t ou ?al-ħuru:f al-?ašl) (Tarzi, *ibid.*:77sq.) ; (ii) un morphème discontinu, dont la quantité et l'ordre des segments sont déterminés (Chomsky, 1951, Hulst et Smith, 1982b, Hammond, 1988, et autres) ; (iii) un triplet ordonné renvoyant à un réseau sémantique général, mais sans détermination grammaticale, (Kouloughli, 1978:33); (iv) "l'élément de base irréductible commun à tous les représentants d'une famille de mots à l'intérieur d'une langue" (Dubois, 1973:403), "la forme abstraite [i.e. "non-prononcée" (Bloomfield, *ibid.*:243)], qui connaît des réalisations diverses " (Dubois, *ibid.*).

En ce qui nous concerne, nous considérerons que la racine est une séquence discontinue de matrices de traits incomplètes, qui véhicule un sens général sans être lexicale. Les deux informations devant figurer dans la représentation de la racine sont d'ordre formel et sémantique.

2.1.1. Informations formelles de la racine

Au niveau formel, nous considérons que la racine en A.M. est faite de segments dont la nature est abstraite, le nombre et l'ordre déterminés. La racine de l'adjectif par exemple en A.M. est une séquence discontinue de matrices de traits incomplètes, dont le nombre varie entre trois et quatre, et l'ordre est transgressé par les formes du gabarit.

La racine, à l'encontre de l'unité lexicale, est une suite de segments indéterminés quant à leur nature [syllabique]. Les travaux qui reconnaissent la racine comme composante de la grammaire de l'arabe (les anciens kufits ; Chomsky (*ibid.*), Bloomfield (*ibid.*), Harrell (*ibid.*), Kouloughli (*ibid.*), Tarzi (*ibid.*), McCarthy (1981), Benkaddour (*ibid.*), et autres) et la considèrent consonantique ou contenant consonnes et voyelles pèchent, selon la théorie prosodique où le gabarit se réserve le trait [syllabique], par la redondance du trait [\pm syll] présent au niveau des positions gabaritiques et au niveau des matrices mélodiques. Vu que le modèle que nous adoptons est relationnel, qui considère le trait [syll] intrinsèque aux nœuds de la structure prosodique, la racine dérivant l'adjectif simple par exemple en A.M. est une unité morphologique faite de matrices de traits incomplètes, où le trait prosodique [syllabique] n'est pas représenté.

L'hypothèse de la stabilité de la racine est controversée en arabe, standard et marocain. La racine est (i) triconsonantique et son expansion en forme quadriconsonantique ou quinquaconsonantique est le résultat d'affixation selon les anciens kufits, Bloomfield (*ibid.*) et Kouloughli (*ibid.*), (ii) trisegmentale au minimum et quadrisegmentale au maximum selon Tarzi (*ibid.*:79 et 135), Hulst et Smith (*ibid.*:25), McCarthy (*ibid.*), McCarthy et Prince (1986,1990a), Al Ghadi (*ibid.*) et autres, et (iii) bisegmentale au minimum et quadri-segmentale au maximum selon les anciens Basriens -à l'exception de Sibawajh (*ibid.*) qui ne nie pas l'existence des uni- et quinquaconsonantiques en A.C- Lieber (1987:18), McCarthy et Prince 1990b, Harrell (*ibid.*), Benkaddour (*ibid.*:228), Marsil (1988), Bennis (*ibid.*) et autres.

L'A.M. est par ailleurs une langue où figurent des unités lexicales uni-, bi-, tri-, quadri- et quinqualitères :

(1)

Nombre de segments	Racine	Expression	Glose
- Unilitère	<i>U</i>	<i>w(enta)</i>	"et (toi)"
	<i>l</i>	<i>l(emra)</i>	"la (femme)"
	<i>f</i>	<i>f(walu)</i>	"en (rien)"
- Bilitère	<i>rI</i>	<i>ri</i>	"opinion"
	<i>bU</i>	<i>bu</i>	"père"
	<i>emA</i>	<i>ema</i>	"eau"
	<i>bn</i>	<i>ben</i>	"fils"
	<i>Id</i>	<i>jed</i>	"main"
- Trilitère	<i>ḍbb</i>	<i>ḍebb</i>	"gros"
	<i>ždd</i>	<i>ždid</i>	"nouveau"
	<i>Ušš</i>	<i>weššaš</i>	"menteur"
	<i>ḥlu</i>	<i>ḥlu</i>	"sucré"
	<i>sxI</i>	<i>sxi</i>	"généreux"
	<i>mA</i>	<i>ma</i>	"aveugle"
	<i>tUl</i>	<i>twil</i>	"haut"
	<i>bAn</i>	<i>bajen</i>	"clair"
	<i>bIḍ</i>	<i>bjeḍ</i>	"blanc"
	<i>Ibs</i>	<i>jabes</i>	"sec"
<i>šmk</i>	<i>šmek</i>	"sourd"	
- Quadrilitère	<i>tʃf</i>	<i>teftaʃ</i>	"trembleur"
	<i>gnʒs</i>	<i>gengaš</i>	"fouineur"
	<i>entt</i>	<i>ɛentat</i>	"frimeur"
	<i>drbz</i>	<i>derbaz</i>	"divagateur"

-	Quinqualitère	<i>šfržl</i> <i>mēdns</i>	"šferžel" <i>mēdnus</i>	"coing" "persil"
---	---------------	------------------------------	----------------------------	---------------------

En (1), les racines des formes "saines", "sourdes" et "malades" sont faites de segments dont le nombre varie entre un et cinq. Les formes uni- et quinqualitères sont peu nombreuses ; celles bi- tri- et quadri- litères sont par contre abondantes. La réalité du lexique en A.M. est reflétée par ces paradigmes. Aussi, l'adjectif en A.M. ne se présente que trilitère ou quadrilitère. La stabilité de sa racine est trilitère au minimum et quadrilitère au maximum.

Les formes abstraites radicales à géménées contiguës, ABB et ABCC, ou distantes, dites à réduplication partielle, ABAC, et ou à réduplication totale, ABAB, en (1) montrent toutes des segments doubles. Elles ne sont pas sujettes au P(rincipe) du C(ontour) O(bligatoire), principe appliqué par Leben (1973) et Goldsmith (1976) suivis par d'autres travaux au niveau suprasegmental tonal et étendu par McCarthy (1979), Yip (1988) et autres au niveau segmental, et qui stipule qu' : "au niveau mélodique, des éléments identiques adjacents sont prohibés" (Yip *ibid*:66)). Nous justifions notre postulat par les raisons suivantes : (i) le P.C.O. ne peut opérer sur des suites discontinues, où l'adjacence des matrices de traits n'est pas attestée, ou sur des matrices de traits incomplètes dont l'identité phonémique n'est pas encore établie, i.e. au niveau de la racine, la contiguïté et la nature phonémique des segments ne sont pas encore édifiées ce qui empêche l'opération du P.C.O. ; (ii) l'effet du P.C.O. qui ne permet pas de découvrir le vrai aspect quantitatif de certaines racines : il réduit en effet les formes sourdes tri- et quadrilitères en formes bi- et trilitère respectivement ; (iii) la contradiction et la confusion qui ressortent de l'approche à la fois réduisant les racines "sourdes" par le P.C.O. et enrichissant celles "malades" par respect de la stabilité de la racine, e.g. *db^A* "gros", *hlu^A* "sucré", *ent^V* "frimer", *zizn^V* "assourdir" ; (iv) les racines qui subissent le P.C.O. et se confondent parfois avec des racines qui peuvent ou non le subir, e.g. *tm* "bégayer" / *tm* "là-bas", *ent* "frimer" / *ent* "persister", *šm* "sentir" / *šm* "flérer", et autres ; (v) la gémération et la réduplication qui assurent en surface la double apparition de certains segments sous-jacents par transfert et qui sont des opérations dérivationnelles, alors que les géménées radicales sont des segments primitifs, non-dérivés.

Ainsi, nous ne faisons pas opérer le P.C.O. au niveau de la racine adjectivale en A.M.. Nous considérons ce principe comme une restriction formelle qui porte sur la représentation lexicale, où la mélodie s'associe au gabarit : deux segments identiques, après association au gabarit, se réduisent automatiquement à une seule matrice doublement liée au niveau supérieur par P.C.O.. Enfin, et pour les mêmes raisons (i) et (iv) citées ci-dessus, nous n'acceptons pas l'application du P.C.O. au niveau sous-jacent des formes lexicales bases dérivationnelles de l'adjectif pur complexe (A.P.C.) en A.M..

Les constituants d'une racine sont concaténés horizontalement de façon discontinue de gauche à droite. La disposition de ces constituants est généralement respectée au niveau des dérivés. En A.M., l'ordre des segments radicaux est parfois transgressé au niveau des unités lexicales d'une même famille morphosémantique, e.g. *Ukl* "manger"/ *kla* "manger [perfectif]"/ *wekkel* "faire manger", *Uxd* "prendre"/*xda* "prendre [perfectif]"/ *wexxed* "faire prendre" (Bennis, *ibid*:165), et les adjectifs complexes de la structure prosodique $\sigma\mu\sigma\mu$ tels *hna* "calme"/ *hani* "calme", *Ufa* "déborder"/ *wafi* "débordant", et autres. Un même segment apparaît dans des positions différentes dans la racine et le dérivé.

La racine est une unité morphologique différente du mot. C'est une suite discontinue sans réalité phonétique, faite de matrices de traits incomplètes. Il lui manque le trait prosodique $[\pm\text{syll}]$. La stabilité de cette racine est bilitère au minimum et quinquilittère au maximum et l'ordre de ses constituants est rarement violé. Les formes adjectivales du gabarit $\sigma\mu\sigma\mu$ par exemple peuvent transgresser ce nombre : leurs racines sont tri- ou quadrilittères et l'ordre des matrices de traits est immuable. Vu qu'une racine constitue l'unité commune aux formes lexicales d'une même famille de mots, elle véhicule nécessairement le sens partagé par ces formes.

2.1.2. Informations sémantiques de la racine

Le mot, à l'encontre de l'unité abstraite la racine, possède une matrice d'informations, dite E(ntrée) L(exicale) et comprenant entre autres une information sémantique. La racine véhicule ainsi le sens convergent des unités lexicales de sa famille. Aussi, est-elle la seule base dérivationnelle possible du mot démuné dans le cadre de la formation du mot par enrichissement, e.g. l'adjectif pur simple en A.M.. Par son sémantisme, elle évite la formation de dépourvus homophones ou morphosémantiquement distincts tels que *qlb/ qleb* "renverser"/*lqelb* "coeur", *drs/ ders* "leçon" ou "dent", *dll/ dell* "informer" ou "humiliation", *blq / bjeq* "blanc" / *bid* "oeuf", *dbblqebb* "gros" / *dbab* "brouillard". Pour justifier la présence du trait sémantique au sein de la racine, Selkirk (1982a) propose l'hypothèse d'indexation de la racine à laquelle nous adhérons : une R(acine) est indexée par l'une des trois catégories lexicales majeures, A(djectif), N(om) et V(erbe). L'index qu'elle porte, R^A , R^N et R^V , la dote, grâce au renvoi à l'E.L. de l'indexeur, d'une charge sémantique générale, celle commune aux dérivés d'une famille, voire de traits comme $[\pm\text{causatif}]$ et $[\pm\text{transitif}]$ (Bennis, *ibid* : 85 et 107), et la rend signifiante sur le plan sémantique. Al Ghadi (*ibid.*), Boudlal (*ibid.*) et Meliani (*ibid.*) adoptent en A.M. l'hypothèse en question également. Ils considèrent que l'indexation de la racine se fait suivant la correspondance de la structure morphologique de la racine et de l'indexeur. Aussi, dérivent-ils l'indexeur ainsi que d'autres dérivés à partir de la racine indexée d'une même famille. A l'opposé de ces travaux nous ne dérivons de la racine que son indexeur, le dépourvu d'une famille morphosémantique. L'adjectif simple., lorsqu'il est le démuné de sa famille, est le seul à dériver de la racine qu'il indexe.

Les travaux qui adoptent l'hypothèse d'indexation de la racine, en l'occurrence Al Ghadi (*ibid.*), Bennis (*ibid.*), Boudlal (*ibid.*) et Meliani (*ibid.*), se fondent sur l'identité de la structure morphologique de la racine et la forme sous-jacente du mot indexant pour justifier l'indexation adjectivale, nominale ou verbale d'une racine, e.g. $\text{šmk}^A / \text{šmk} / \text{šmek}$ "adjectif, sourd", $\text{ħlu}^A / \text{ħlu} / \text{ħlu}$ "adjectif, sucré", $\text{εUž}^A / \text{εUž} / \text{εwež}$ "adjectif, difforme", $\text{qll}^V / \text{qll} / \text{qell}$ "verbe, amoindrir", $\text{qrb}^N / \text{qrb} / \text{qerb}$ "nom, proche".

Cependant, une racine peut (i) être identique à la forme sous-jacente de deux ou trois unités lexicales, le nom, le verbe et/ou l'adjectif, e.g. la racine εmA est identique à la forme sous-jacente εmA correspondant à la fois à l'adjectif εmA "aveugle", au nom εma "aveuglement" et au verbe εma "aveugler [accompli]", bId est identique aux formes sous-jacentes nominale et adjectivale respectives bId / bid "œuf" et $\text{bId} / \text{bjeđ}$ "blanc" appartenant à des familles différentes, drb est identique aux formes sous-jacentes nominale et verbale de la même famille, drb / derb "nom, frapper" et dreb "verbe, frapper ; ou (ii) ne correspondre à aucune des trois formes sous-jacentes adjectivale, nominale ou verbale de sa famille morphologique, e.g. $\text{ħrr} / \text{ħArr}$ de ħarr "piquant", ou morphosémantique, e.g. $\text{đbb} / \text{đbAb}$ de đbab "brouillard" / $\text{đbbb} / \text{đb}$ de đbbeb "brouiller" / mđbbb de mđbbeb "brouillé". Ces deux cas de figure empêchent la vérification de l'argument d'indexation de la racine en fonction de l'identité formelle de la structure sous-jacente d'une unité lexicale majeure, nom, verbe ou adjectif, et sa racine.

Pour obvier aux faiblesses de l'indexation de la racine établie en fonction de la correspondance formelle et de la représentation sous-jacente du mot indexant, nous proposons que l'indexeur soit la forme démunie de l'une des trois catégories lexicales majeures, l'adjectif, le nom ou le verbe, d'une même famille : l'unité lexicale la moins marquée morphologiquement d'un ensemble de dérivés indexe la racine.

Lorsque plusieurs unités lexicales majeures se présentent comme les dépourvues morphologiques d'une famille, la forme la moins marquée en traits idiosyncrasiques assume la fonction d'indexeur. En A.M., l'adjectif est généralement moins marqué en traits intrinsèques que le nom ou le verbe. En effet, il n'est jamais marqué pour les traits inhérents (i) au verbe, en l'occurrence le mode [impératif], que nous adoptons en l'absence de l'[infinitif], l'aspect [inaccompli], qui marque l'[impératif], et le temps [présent] où doit se dérouler l'action de l'impératif, e.g. teftε "trembler [impératif]", hna "être tranquille [impératif]", bsal "manquer de sel [impératif]", nšεf "sécher [impératif]", et autres, ou (ii) à des noms [féminin] comme bent "fille", đar "maison", mra "femme", begra "vache", ou [pluriel] comme šlağem "moustaches", ħεžban "sourcils", šfar "paupières".

A cet effet, l'adjectif en A.M. est l'indexeur de sa racine lorsqu'aucune autre forme lexicale n'en est morphologiquement moins marquée. En indexant la racine, il la dote d'un sémantisme dénué des particularités adjectivales. Ce sémantisme est le noyau sémique partagé par les dérivés de sa famille lexicale.

Un item simple (dépouillé) doit sa formation à une racine indexée comme base dérivationnelle suivant l'hypothèse de dérivation par enrichissement que nous adoptons. Ce postulat est partagé par Al Ghadi (*ibid.*:102 et 103) qui forme les noms simples, "non-dérivés" de racines correspondantes indexées nominales, e.g. $egz^N / egez$ "paresse", $shr^N / shir$ "éveil", $hrt^N / hert$ "labeur", $Trz^N / Terz$ "broderie", $drb^N / derb$ "nom déverbal de frapper". Cet auteur et Boudlal (*ibid.*:202 et 234) procèdent à la dérivation du mot à partir de racines, mais chacun les indexe différemment. Le premier dérive des racines nominales comme shr^N , Hrt^N , Trz^N , et drb^N les verbes correspondant respectifs $sher$ "veiller", $hret$ "labourer", $Trez$ "broder" et $derb$ "frapper" alors qu'ils ont des noms correspondants moins marqués. Le second, quant à lui, adopte un type d'indexation et son contraire, et ce, dépendant de la catégorie grammaticale du dérivé qui décide de l'indexation de la racine : il forme les "noms" [pluriel] tels $bnat$ "filles", $dnub$ "péchés", $sjuf$ "épées", $bjut$ "chambres" à partir des racines indexées nominales correspondantes, et les participes passifs et actifs tels $mektub$ "écrit", $mđellem$ "obscur", $medjur$ "fait", $xawen$ "volant", $kateb$ "écrivain", $đareb$ "frappant", $halef$ "jurant" à partir des racines verbales correspondantes.

L'adjectif en A.M., par ailleurs, est le seul dérivé de sa racine lorsqu'il est le dépourvu morphologique de sa famille morphosémantique. Aussi, par son indexation, la racine adjectivale s'assigne-t-elle le sémantisme notionnel qui lui permet d'appartenir à un groupe de mots précis, et d'éviter de former pareillement (i) des homophones tels emA^A / ema "nom, cécité" / ema "adjectif, aveugle" / ema "verbe, aveugler", $đnI^A / đni$ "verbe, enrichir", $qre^A / qree$ "adjectif, teigneux" / $qree$ "nom, teigne", $smk^A / smek$ "adjectif, sourd" / $smek$ "nom, assourdissement", (ii) des démunis de familles différentes tels $đbb^A / đebb$ "gros" et $đbb^N / đbab$ "brouillard", dhI^A / dhi "accaparent" et dhI^V / dhi "distraire", ou (iii) des formes à marques morphologiques identiques tels $nzq^A / nzeq$ "futé" et $nezq$ "ruse".

La racine base de formation de l'adjectif simple en A.M. est adjectivale. Elle ne dérive que son indexeur qui lui fournit l'information sémantique dont elle a besoin pour faire partie de sa famille morphosémantique. Nous nous fondons dans l'adoption de ce postulat sur l'hypothèse de dérivation par enrichissement qui dérive le plus marqué du moins marqué immédiat d'une part et d'autre part sur la nature démunie du dérivé en question.

La racine en A.M. est une séquence discontinue abstraite faite de trois ou quatre matrices de traits incomplètes, incomplète parce qu'elle lui manque, comparée au forme lexicales, le trait prosodique [\pm syllabique]. Sans posséder d'E.L., cette racine véhicule un sens général, et ce, grâce à son indexation. Elle est indexée adjectivale dans le cas de la formation de l'adjectif par exemple par son seul dérivé, l'adjectif simple. Le sémantisme qu'elle véhicule est celui commun aux unités lexicales de sa famille morpholexicale, les mots avec lesquels elle partage en sous-jacence la nature et l'ordre des matrices de traits.

2.2. L'entrée lexicale, base de dérivation

Le mot est un "signe" qui n'est pas considéré seulement comme forme, une information morphologique et syntaxique, mais aussi comme ayant un sens, une information sémantique, (Coustenoble et Armstrong (1934), Delattre (1966) et (1967) et autres). Cette union de son et de sens permet aux unités lexicales d'être intégrées et indépendantes (Aronoff, *ibid.*:1, 63). En morphologie, l'unité lexicale est appelée "mot prosodique", i.e. une unité prosodique dont les formants sont le "pied" et les syllabes marginales, (Boukous (1987 et 2009), El Himer (*ibid.*), et autres), et est représentée par les catégories nom, verbe, et adjectif principalement.

Les deux propriétés définitoires du mot, l'information formelle et l'information sémantique, à côté desquelles Delattre (*ibid.*), Kouloughli (*ibid.*:35), El Hadri (1993) et Fares (1993), par exemple, reconnaissent la propriété "d'accentuabilité", i.e. le mot est la plus petite séquence de l'énoncé qui soit accentuable sont représentées par une matrice d'informations dite E.L.. Cette notion est due à Chomsky et Halle (1968) et Chomsky (1970). Elle est exploitée dans un sens plus large par Jackendoff (1975), qui s'est inspiré de la définition du dictionnaire de Halle (1973, cité par Aronoff (*ibid.*:18)) et des faiblesses de la conception de l'E.L. dans Chomsky (1965), définition selon laquelle "le dictionnaire doit contenir non seulement les mots actuels mais aussi les idiosyncrasies de chaque mot, s'il y en a plusieurs. Ces idiosyncrasies doivent inclure les traits phonologiques et syntaxiques que le mot pourrait avoir, de la même façon que ses particularités sémantiques et syntaxiques, i.e. les propriétés qui ne sont pas produites par des règles [morphologiques]. Chomsky et Halle (*ibid.*) et Chomsky (*ibid.*), qui considèrent la structure interne du mot comme un objet d'étude morphologique et non pas syntaxique, ne font figurer dans l'E.L. que des informations imprédictibles, et ce, pour réserver aux règles de redondance leur rôle dérivationnel. Ces règles consistent en l'énumération des mots existant parmi ceux potentiels. Une E.L. peut être une matrice d'informations incomplète, dite "E.L. A(ppauvrie)" ou une matrice informationnelle complète, dite "E.L. C(omplètement) S(pécifiée)" (Jackendoff, *ibid.*). Les E.L.A. sont obligatoirement liées à des E.L.C.S. correspondantes. Par ailleurs, chaque mot possède sa propre E.L.C.S. comportant toutes les informations imprédictibles lui permettant l'autonomie lexicale (*ibid.*:67). Aussi, le modèle standard de la G(rammaire) G(énérative) et T(ransformationnelle), dépourvu de transformations pour relier le nom au verbe, prend le parti du postulat selon lequel le nom et le verbe, sans être marqués quant aux traits syntaxiques les distinguant, forment une seule et même E.L. (Chomsky, 1965).

Dans ce qui suit, nous vérifierons la pertinence de chacune des deux hypothèses relatives à la matrice informationnelle du mot, l'E.L.A. et l'E.L.C.S.. Le cas de l'A.P.C. et ses bases lexicales en A.M. nous serviront dans les illustrations.

2.2.1. Entrée lexicale appauvrie

L'E.L.A. est une matrice qui ne comprend que l'information spécifiée lexicalement (McCarthy et Prince, 1987:15). Le reste des informations permettant au mot dérivé son intégrité lexicale dépend du renvoi à une E.L.C.S. base. Ce renvoi est effectué par des indices d'ordre numérique qui sont arbitraires et sans intérêt grammatical quant à la formation du dérivé (Jackendoff, *ibid.* : 69 et 70). Cette hypothèse transformationnaliste est adoptée par, entre autres, Kiparsky (1982), Archangeli (1984) et Pulleyblank (1986b).

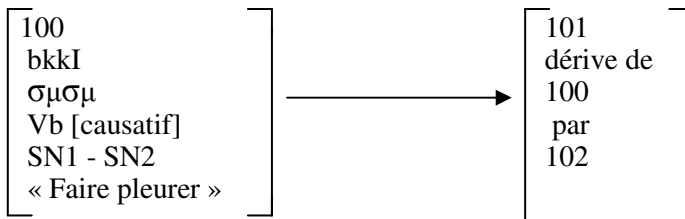
Une entrée lexicale appauvrie est ainsi composée de deux informations :

$$(2) \left[\begin{array}{l} \alpha \\ \text{Dériver de } \beta \text{ par } \psi \end{array} \right]$$

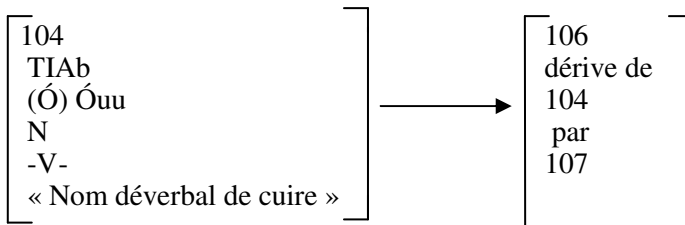
(où α = entrée numérique de l'E.L.A.; β = entrée numérique de l'E.L.C.S.; et ψ = règle dérivationnelle).

L'une des informations réfère à l'E.L. base et l'autre renvoie au type de règles formant le mot. Illustrons au moyen des couples dérivationnels *bekki > bekkay* "pleurard" et *tjab > tajejeb* "cuit", lesquels couples reçoivent les représentations respectives (3a) et (3b) suivantes :

(3) a.



b.



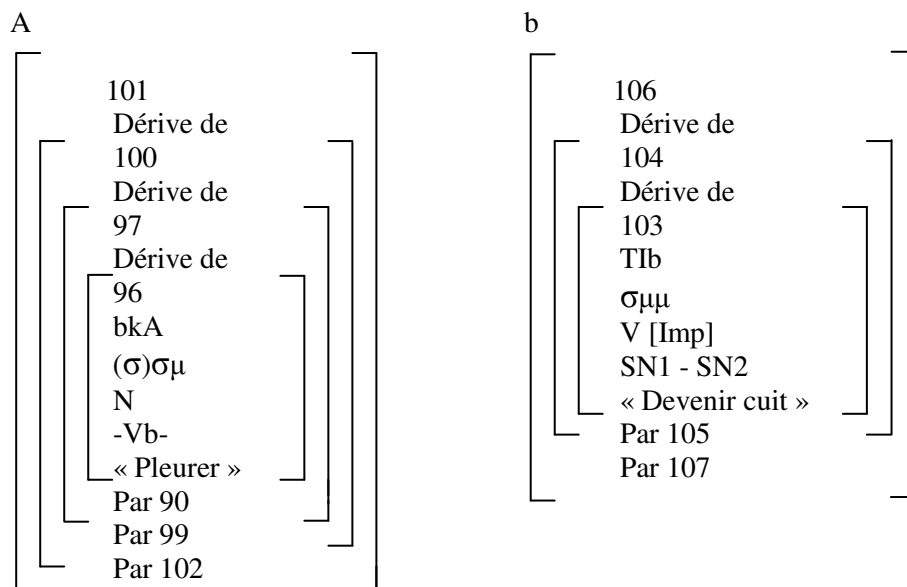
Les E.L.A. (3a) et (3b) ci-dessus dérivent de leurs correspondantes complètement spécifiées grâce aux règles dérivationnelles représentées respectivement par les

indices 102 et 107 : la première règle affixe en position pénultième de la mélodie base la voyelle basse *a* et insère en deuxième position la voyelle brève *chva* (Meliani, 2009), et la seconde règle insère *a* en deuxième position et réduit *a* base en *chva*.

A travers ces deux représentations illustratives, nous remarquons d'un côté que l'E.L. ne reprend pas toujours des unités lexicales autonomes : l'attachement de l'E.L.A. à sa correspondante complète ne lui permet pas d'être lexicalement indépendante, et d'un autre côté que les E.L.C.S, qui ne représentent pas les mots démunis de leurs paradigmes familiaux, sont dérivés et par conséquent appauvries. Autrement dit, dans un paradigme dérivationnel, seule E.L. la moins marquée est C.S., e.g. *bka* "pleurer" dans la suite *bka>bki>bekkaj>bekkaja>bekkajat*, et *tib* "cuit" dans *tib>tjab>tajeb>tejba>tajbat*. L'E.L. du mot le plus marqué comprend des références qui remontent jusqu'à l'E.L. initiale. Cela rend la dérivation à partir de la base non-unitaire coûteuse.

Dans le système représentationnel d'inclusion matricielle, par besoin de renvoi à l'E.L.C.S. rendant intelligible l'E.L.A., une E.L. subordonnante est insérée dans sa subordonnée immédiate. L'explicitation de la formation du mot est encore moins naturelle même si elle est aussi coûteuse que la précédente. Vérifions à l'aide de *bka*→*bekkajat* et *tib*→*tejjabat* :

(4)



En effet, de manière encore plus complexe que précédemment, la dérivation de *bka*→*bekkajat* et *tib*→*tejjabat* nécessite la formation de leurs bases qui sont à leur tour dérivées, voire sur-dérivées.

Le système de renvoi de cette théorie est, selon Jackendoff (1975:74), non avenu dans le cas des dérivés sans bases tel le nom "agression" en anglais, qui doivent normalement provenir de verbes correspondants. Cette théorie de renvoi est également récusée (i) par les grammaires reconnaissant la racine, qui est une unité morphologique sans E.L. parce que non lexicale, comme base de dérivation, en l'occurrence l'arabe sous toutes ses variantes ; (ii) par la morphologie gabaritique, car son système ne tient pas compte du rôle de la structure prosodique dans la formation du mot, ses règles dérivationnelles ne renvoient qu'à la mélodie base ; et (iii) en raison de la négligence à tort, d'une part, du sémantisme qu'elle considère redondant lorsqu'il apparaît au niveau de la matrice dérivée, et d'autre part, de l'information concernant la catégorie syntaxique des dérivés : aucune information sur le sens ou la nature syntaxique des dérivés adjectivaux ci-dessus n'est fournie en effet. Le locuteur doit faire appel à tout son savoir de la grammaire de la langue pour découvrir les informations nécessaires et suffisantes d'une E.L.A.. Cet effort n'est pas toujours concluant : les formes homophoniques telles *ema*, qui peut être adjectif, nom ou verbe [accompli], et *bla*, qui peut être nom ou verbe, posent problème quant à la détermination de leurs natures syntaxiques, les sens qu'ils véhiculent, et par conséquent les E.L.C.S. leur correspondant dans une sur-dérivation.

Eu égard à toutes ces faiblesses, la théorie lexicaliste de l'E.L.A. ne peut être retenue dans la représentation du mot, l'adjectif en A.M. en l'occurrence. Jackendoff (*ibid.*:73), suivi, entre autres, par Lieber (1980:62sq), Williams (1981), Mohanan (1982), Selkirk (1984a), Imouzaz (1991:57), Bennis (*ibid.*:103), Boudlal (*ibid.*:17) et Meliani (*ibid.*), adopte à sa place la théorie des E.L.C.S. "distinctes et reliées".

2.2.2. Entrée lexicale complètement spécifiée

Jackendoff (*ibid.*:105) considère l'utilisation des règles de redondance comme un moyen d'évaluation et non pas de formation du mot. L'E.L. devient un canevas aux informations prédictibles et imprédictibles. Le mot dérivé comme le mot base est représenté par une matrice lexicale entièrement spécifiée. Aucun des deux mots, base ou dérivé, ne dépend d'un autre mot dans son intégrité et autonomie : la matrice de l'A.P.C. dérive d'une autre matrice en A.M. sans besoin de spécifications externes.

Les constituants d'une E.L.C.S. sont divers et complémentaires. En se conjuguant, ils fournissent une unité lexicale reconnue par la langue. Ils sont principalement de trois types selon Jackendoff (*ibid.*) :

- i. L'information syntaxique qui précise la nature, la fonction et la position phrastique de l'item ;
- ii. l'information sémantique, le sème convergent que doivent avoir en commun la racine et "toutes les unités lexicales où elle se trouve

actualisée" (Imouzaz, *ibid.*:61) et les nuances de sens véhiculées par la mélodie affixale de par sa qualité, sa quantité -à l'encontre de l'A.S., l'A.M. ne reconnaît pas de pertinence à la quantité vocalique, l'allongement- et/ou sa distribution (McCarthy, 1983), et parfois par le gabarit prosodique (Imouzaz, *ibid.*) ; et

- iii. l'information morphologique représentée par un gabarit, qui assure la combinaison mélodique, et une mélodie, c'est-à-dire une racine ou un affixe et une mélodie radicale.

Cette approche dite "E.L. à radical" (Bennis, *ibid.*:108, Imouzaz, *ibid.*:59 Iazzi, 1991:4 et autres) est contestée à tort par l'approche de l'"E.L. à racine", qui se base sur l'idée selon laquelle le dérivé ne garde de sa base que la racine : le cas par exemple, en A.S., de *ža:mus>žawa:mis* "bison(s)", *miṭṭaf>eṭṭajf* "manteau" (McCarthy et Prince, 1987:37). L'"E.L. à radical" se fonde sur (i) l'argument de la racine qui ne peut avoir de gabarit prosodique (Bennis, *ibid.*:108) en dépit du fait qu'elle soit dotée d'un trait sémantique ou de traits syntaxiques tels que [verbe], [\pm transitif], et (ii) celui de l'apparition parfois de segments de la base dans le dérivé sans faire partie de la racine, le cas par exemple, en A.M., du transfert des géménées morphologiques des bases verbales *bekki* et *dewwi* aux dérivés adjectivaux respectifs *bekkaj* et *dewwaj*. Pour toutes ces raisons, nous adoptons le postulat de l'"E.L. à radical" et nous récusons celui de l'"E.L. à racine" dans la dérivation de l'adjectif pur en A.M. (Meliani, *ibid.*). Nous présentons une illustration en guise d'explicitation :

(5)

a		b
skrAn	Informations	εAli
σμμ σμμ	morphologiques	σμ σμ
Adj	Informations	Adj
SN-	syntaxiques	SN-
« Soûl »	Informations sémantiques	« haut »

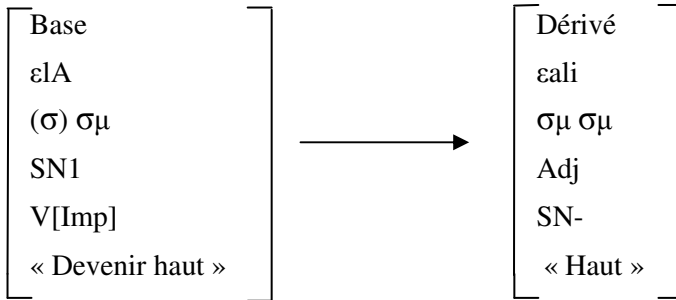
Ces E.L.C.S. présentent les trois informations qui concourent à donner au mot son intégrité lexicale : la première est morphologique, les mélodies sous-jacentes *skrAn* et *εAli* et les gabarits prosodiques correspondants respectifs *σμμσμμ* et *σμμσμμ*, la seconde est syntaxique précisant comme adjectif, régulièrement postposé au S(yntagme) N(ominal) décrit, les séquences fournies par la seconde information, et la troisième est sémantique déterminant le sémantisme véhiculé par chacune de ces mêmes séquences, "soûl" et "haut" dans l'ordre.

Dans le cas de l'adjectif pur complexe en A.M. seule la combinaison des mélodies radicale et affixale est sémantiquement pertinente. Le gabarit n'étant pas morphémique est sans portée sémantique : il se limite à fusionner les mélodies base et affixale dans la dérivation du mot complexe et à convertir phonétiquement une

racine en la dotant d'un noyau vocalique ou en concrétisant ses segments abstraits dans la dérivation simple. L'illustration peut se faire à l'aide de $k\dot{h}l^A > k\dot{h}el$ "noir", $\dot{h}lu^A > \dot{h}lu$ "sucré" et bki "pleurer [impératif]" $> bekkaj$ "pleurard".

Les informations d'E.L.C.S. liées par l'affiliation dérivationnelle changent de la base au dérivé. Les seules maintenues se rapportent le plus souvent à la représentation morphologique. Exemplifions à l'aide d'un cas adjectival :

(6)



Ces matrices montrent un adjectif dérivant à partir du verbe correspondant. L'E.L. base en (6) est nominale. De la base au dérivé, les informations morphologiques sont modifiées par enrichissement et les informations syntaxique et sémantique changent pour s'adapter à d'autres formes morphologiques.

Les changements auxquels nous nous intéressons de près se rapportent à la dimension morphologique du processus dérivationnel. Par souci d'économie, nous réduisons l'E.L.C.S. à une matrice dite Représentation Morphologique (R.MP) comprenant, sur des niveaux séparés, la mélodie et le gabarit prosodique dans la formation du mot, l'adjectif pur complexe en A.M par exemple. Les autres informations de l'E.L. ne sont cependant pas négligées. La détermination de la nature de la base comme verbale ou nominale et du dérivé comme adjectif et du sémantisme des formes adjectivales les rend présentes. Les matrices bases, nominales ou verbales, sont converties en E.L. adjectivales suite à une dérivation par affixation. Cette opération atteint les deux niveaux de la R.MP qu'elle associe au moyen de conventions de bonne formation universelles et paramétriques.

Nous proposons dans une telle dérivation l'affixation concomitante des constituants de la R.MP. base. Ce postulat n'est pas partagé par les analyses faites en termes de précédence formant le gabarit avant la mélodie ou celles permettant la cooccurrence d'unités lexicales sans gabarits prosodiques (Kenstowicz (1982), Steriade (1982), Clements et Keyser (1983), Hudson (1985), Goldsmith (1989), Imouzaz (*ibid.*), et autres). El Himer (*ibid.*) traduit l'hypothèse de précédence en une relation de dépendance. Aussi, la racine sans la présence d'un schème ne peut être à l'origine d'une forme lexicale : la racine "sourde" dépend de la structure prosodique. Cette hypothèse s'oppose à celle des items libres qui envisagent les

formes "malades" dans leur correspondance dérivationnelle avec leurs racines sans gabarits prosodiques : *šra/ šra* "verbe acheter", *bka/ bka* "verbe pleurer".

L'interdépendance de la mélodie et du gabarit incarnée par l'affixation concomitante des niveaux auto-segmentaux dans notre postulat n'est respectée dans aucune de ces deux hypothèses. La première approche dérive un gabarit à partir d'un autre, lorsque ce gabarit n'est pas donné par la morphologie de la langue, et ce, indépendamment du niveau mélodique. Elle est, cependant, incapable de justifier l'effacement d'un nœud prosodique d'une structure qui n'est pas maximale sans se référer à la mélodie, en l'occurrence le cas de la construction gabaritique $(\sigma)\sigma\mu\mu + \mu / (\sigma)\sigma\mu\mu$. La seconde hypothèse, quant à elle, en considérant certaines formes comme libres des contraintes dérivationnelles de la morphologie gabaritique, enfreint le principe de cohérence insistant en morphologie auto-segmentale sur l'uniformité du traitement des unités lexicales et l'affixation des deux niveaux auto-segmentaux, la mélodie et le gabarit, lorsque le dérivé est complexe, le cas de la formation de l'A.P.C. en A.M..

Aussi, la formation d'un mot à partir d'un autre ne peut-elle être effectuée au niveau phonétique, car (i) la morphologie auto-segmentale fait appel dans une dérivation, en plus de la mélodie, au gabarit prosodique, (ii) l'usage du niveau phonologique est économique : les voyelles et les consonnes par défaut n'y figurent pas et les vocoïdes hauts s'y présentent en un seul segment abstrait, l'archi-segment, et (iii) il est cohérent d'avoir dans une approche où la racine est considérée comme base de dérivation des bases dérivationnelles d'une même nature, abstraite.

Jackendoff (*ibid.*) propose une matrice d'informations complètement spécifiée, dite "E.L.C.S." par opposition à l'E.L.A., pour représenter les unités lexicales. C'est une entrée organisée en trois types d'informations, morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Vu que nous ne nous intéressons de près qu'à l'information morphologique, dans la formation de l'A.P.C. à partir d'un nom ou d'un verbe en A.M., nous ne retenons prioritairement des E.L.C.S. bases qu'une représentation à deux niveaux, l'un prosodique et l'autre mélodique.

Aussi, nous avons examiné deux hypothèses relatives à l'E.L. du mot base ou dérivé, l'E.L.A. et l'E.L.C.S.. Vu que le verbe et le nom dérivant l'A.P.C. en A.M. peuvent être des unités sur-dérivées, nous avons opté pour l'E.L.C.S. comme base dérivationnelle.

En vue d'éviter une grammaire morphologique coûteuse et d'empêcher l'apparition de formes intermédiaires attestées au cours de la dérivation en A.M., nous privilégions l'hypothèse de dérivation en chaîne qui forme les unités lexicales adjectivales pures à partir de formes morphosémantiques (racines ou mots) correspondantes immédiatement moins marquées, e.g. *biḍ* "racine" >*bjed* "adjectif" >*bjad* "verbe I" >*bejjed* "verbe II", *kdb* "racine" >*kdeb* "verbe I" >*keddeb* "verbe II" >*keddab* "adjectif", *entt* "racine" >*entet* "verbe I" >*entat* "adjectif" >*tentit* "nom", *skr* "racine" >*sker* "verbe I" >*sekra* "nom d'une fois" >*sekran* "adjectif", *Sgr* "racine" >*Sger* "nom" >*Sgir* "adjectif" >*Sgar* "verbe I",

et autres. Dans ces familles morphosémantiques puisées dans l'A.M., l'adjectif pur dérive, selon qu'il est ou non le démunie de sa famille lexicale, d'une racine ou d'un mot. Aussi, dépendamment de la marque segmentale d'une forme adjectivale, il est décidé de l'entité lui correspondant comme base de dérivation lexicale. Enfin, nous pensons que la démarche d'analyse de dérivation morphologique adoptée dans le cas de l'adjectif pur peut servir l'ensemble des catégories de discours de l'AM..

Conclusion

Dans une même famille morphosémantique en A.M. nous relevons des unités lexicales de formes différentes, les unes sont plus marquées, plus riches en traits idiosyncrasiques et morphologiques, que les autres, e.g. *bjed/bjad/bejjeđ*. L'hypothèse de dérivation par enrichissement, que nous avons adoptée plus haut, fait précéder le simple au complexe en formation. Selon cette démarche traditionnelle d'extension, la formation du mot se fait à partir d'une forme morphosémantique moins marquée au sein d'une même famille. L'unité lexicale démunie, la moins marquée, provient de la racine correspondante. L'adjectif pur en A.M. par exemple, qui peut être ou non le démunie de sa famille, est dérivé sous toutes ses formes. Nous avons proposé sa formation à partir d'une base de dérivation immédiatement moins marquée, la racine indexée ou le mot représenté par une entrée lexicale enrichie.

A l'instar des bases lexicales, la racine a été représentée dotée des deux informations morphologique et sémantique la faisant correspondre à son dérivé. Son aspect formel est une suite de matrices de traits ; par contre sa nature abstraite, non-lexicale, la prive d'une charge sémantique inhérente. L'exploiter comme base dérivationnelle nécessite l'adoption de l'hypothèse d'indexation de la racine par un dérivé lexical (Selkirk, 1982). Après vérification, nous avons proposé l'adoption en A.M. de ce postulat. La racine avec cette hypothèse est dotée d'un trait sémantique miroir, semblable au sémantisme de son indexeur, nom, verbe ou adjectif principalement. Nous avons proposé qu'une racine soit indexée par son unique dérivé et que le dérivé d'une racine soit le démunie de sa famille morphosémantique, e.g. les racines *bid, kdb, entt, skr* et *Sgr* ont été indexées par renvoi aux démunis qu'elles dérivent, à savoir l'adjectif, le verbe, le verbe, le verbe et le nom respectivement. La racine qui dérive l'adjectif pur simple en A.M. est alors adjectivale. Elle doit son sémantisme au renvoi à son indexeur adjectival. Cet indexeur est nécessairement le démunie, l'entité lexicale la moins marquée de sa famille morphosémantique.

Par ailleurs, l'adjectif en A.M. peut dériver d'une unité lexicale et ce, lorsqu'il n'est pas le moins marqué de sa famille.

L'examen de l'hypothèse de la base de dérivation par enrichissement adoptée pour la formation de l'adjectif pur en A.M. envisage également le mot comme base de dérivation. Etant donné que la dérivation morphologique du mot peut ou non opérer à partir de l'entité démunie d'une famille dérivationnelle, elle forme un mot

à partir de la racine ou du mot, l'une des catégories grammaticales majeures, le nom ou le verbe ou encore l'adjectif correspondant. La base et son dérivé ont nécessairement en commun deux informations, l'une morphologique et l'autre sémantique. Dans le cadre de l'hypothèse de dérivation en chaîne que nous avons faite nôtre et que nous avons exhortée à adopter dans l'appréhension morphologique de l'A.M., nous avons suggéré comme base dérivationnelle de l'A.P.C. le mot lui correspondant qui en est morphologiquement immédiatement moins marqué et qui est doté d'une E.L.C.S..

Bibliographie

- Al-Akhdar, B., (1988), *Lexique arabe : vers une grammaire dérivationnelle*, Okad, Rabat.
- Al Ghadi, A., (1990), *Moroccan Arabic Plurals and Organization of the Lexicon*, D.E.S., Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Al-Haditi, Kh, (1965), *abniyatu s-sarf fi kitaab Sibawajh*, Bibliothèque n-nahda, Bagdad.
- Al-Khalil, B-A. B-E. B-T.F., (1967) [170 Hég.], *al-âajn*. Réalisation Abdellah Derwich, Bibliothèque al-âalii, Bagdad
- Archangeli, D., (1984), "An Overview of the Theory of Lexical Phonology and Morphology", MIT. Papers in Linguistics.
- Archangeli, D., (1988), "Prosodic Theory and Yawelmani Templates". m.s. University of Arizona
- Aronoff, M., (1976), *Word Formation in Generative Grammar*, the MIT Press, Cambridge, Massachusetts and London, England.
- Benkaddour, A., (1982), *Non-linear Analysis of Some Aspects of Phonology and Non-Concatenative Morphology of Arabic*, Thèse de Doctorat, London.
- Bennis, S., (1992), *La formation du causatif en arabe marocain (Approche Prosodique)*, D.E.S., Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Blachère, R. et D-M. Gaudefroy, (1975), *Grammaire de l'arabe classique*, G.P. Maisonneuve et Larose, Paris, Tome I.
- Bloomfield, L., (1933), *Language, with a new foreword by Hockett*, The University of Chicago Press, Chicago and London.
- Bohas, G., (1993), "Au-delà de la Racine", Communication dans le cadre du colloque international : Méthodes Actuelles en Phonologie et en Morphologie, Avril 19-20 et 21 avril 1993, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Kénitra, Maroc.

- Boudlal, A., (1993), *Moroccan Arabic Glides : a Lexical Approach*, D.E.S., Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Boukous, A., (1987), *Phonotactique et domaines prosodiques en berbère (Parler Tachelhit d'Agadir, Maroc)*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VIII, Vincennes.
- Boukous, A., (2009), *Phonologie de l'amazighe*, Etudes N°10, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.
- Cantineau, J., (1950), "Réflexions sur la phonologie de l'arabe marocain", *Hespéris* 37, pp. 193-207.
- Chomsky, N., (1951), *Morphophonemics of Modern Hebrew*. Thèse de Master, Université de Pennsylvanie, Philadelphie, Pennsylvanie.
- Chomsky, N., (1965), *Aspect of the Theory of Syntax*. Cambridge, MIT. Press.
- Chomsky, N., (1970), "Remarks on Nominalisations", dans *Studies on Semantics in Generative Grammar*, Mouton.
- Chomsky, N. et M. Halle, (1968), *The Sound Pattern of English*, Harper and Row, New York.
- Clements, G. N. et S. J. Keyser, (1983), *C. V. Phonology. A Generative Theory of the Syllable*. the MIT Press, Cambridge, Mass.
- Delattre, P., (1966), *Studies in French and Comparative Linguistics*. Janua Luiguarum Series Major XVIII, The Hague, Mouton.
- Delattre, P., (1967), "La Nuance de sens par l'intonation", *French Review* 41-3, pp 326-339.
- Dubois, J. et al., (1973), *Dictionnaire de Linguistique*, Seuil, Paris.
- El Hadri, M., (1993), *A Metrical Approach to Stress in Moroccan Arabic Verbs*, D.E.S. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- El Himer, M., (1991), *Morphologie verbale de l'arabe marocain : verbes simples*, D.E.S., Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Fares, N., (1993), *Stress in Moroccan Arabic Nouns and Adjectives : a Metrical Approach*, D.E.S., Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Goldsmith, G., (1976), *Autosegmental Phonology*, Thèse de Doctorat, MIT, Cambridge, Mass.
- Goldsmith, G., (1989), *Autosegmental Phonology*, Publication de Basil Blackwell : LTD. British, Oxford
- Halle, M., (1973), "Prolegomena to a Theory of Word Formation", *LI* 4, pp. 3-16.

- Hammond, M., (1988), "Template Transfer in Arabic Broken Plurals", *NLLT* 6, pp. 247-270.
- Hanoteau, A., (1858), *Essai de grammaire kabyle*. Alger : Jourdan (2^{ème} édition 1906).
- Harrell, S., (1962), *A Short Reference Grammar of Moroccan Arabic*, University of Georgetown, Washington, D.C..
- Hilili, A., (1979), *Phonologie et morphologie de l'ancien Fassi (Parler Arabe Marocain)*, Thèse de Troisième Cycle, Paris III.
- Hooper, J.B., (1976), *An Introduction to Natural Generative Phonology*, Academic Press, New York.
- Hudson, G., (1985), "Arabic Root and Pattern Morphology without Tiers", University of Michigan.
- Hulst, H. et N. Smith, (1982b), "An Overview of Autosegmental and Metrical Phonology", Ed. Hulst and Smith, Part I, pp. 1.45.
- Iazzi, M., (1991), *Morphologie du Verbe en Tamazighe (Parler des Aït Attab, Haut Atlas Central), Approche Prosodique*, D.E.S., Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Imouzaz, S., (1991), *La Dérivation du Nom d'Action en arabe Marocain*, D.E.S., Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Jackendoff, R.S., (1975), "Régularités Morphologiques et Sémantiques dans le Lexique", dans *Théorie Générative Étendue*, Paris : Herman.
- Kenstowicz, M., (1982), "Gemination and Spirantization in Tigrinya", *Studies in Linguistic Sciences* 12-1, University of Illinois-Urbana III.
- Kiparsky, P. (1978), "Issues in Phonological Theory". Weinstock, J., *The Nordic Languages and Modern Linguistics*, Volume 3. Austin, University of Texas.
- Kiparsky, P. (1982), "Lexical Morphology and Phonology", The Linguistic Society of Korea Ed., *Linguistics in the Morning Calm* 1, Hanshin, Seoul.
- Kouloughli, D.E., (1978), *Contribution à la phonologie de l'arabe : le système verbal du parler Sra (Nord Constantinois-Algérie)*, Thèse de Troisième Cycle, Université de Paris VIII.
- Leben, W., (1973), *Suprasegmental Phonology*. University of Indiana, Linguistics Club.
- Lieber, R., (1980), *On the Organisation of the Lexicon*, Thèse de Doctorat, MIT. Cambridge, Mass.
- Lieber, R., (1987), "Morphology and the Morphemic Tier Hypothesis", m.s., University of New Hampshire and MIT.

- Marçais, Ph., (1977), *Esquisse Grammaticale de l'Arabe Marocain*, A. Maisonneuve.
- Marsil , O., (1988), *La Structure Syllabique en arabe Marocain*, D.E.S., Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- McCarthy, J.J. (1979), *Formal Problems in Semitic Phonology and Morphology*, Ph. D., MIT. Mass.
- McCarthy, J.J. (1981), "A Prosodic Theory of Non-Concatenative Morphology", LI. 12: 3, pp. 373-418.
- McCarthy, J.J. (1983), "A Prosodic Account of Arabic Broken Plurals", Dihoff, I. Ed., *Current Approaches to African Linguistics*, Foris, Dordrecht, pp. 289-320.
- McCarthy, J.J. et A. Prince, (1986), "Prosodic Morphology", m.s. University of Massachusetts et Brandeis, Université. 108 p.
- McCarthy, J.J. et A. Prince, (1987), "Quantitative Transfer in Reduplicative and Templatic Morphology", The Linguistic Society of Korea, Ed., *Linguistics in the Morning Calm 2*, Seoul, 56 p.
- McCarthy, J.J. et A. Prince, (1990a), "Foot and Word in Prosodic Morphology: the Arabic Broken Plurals", *Natural Language and Linguistic Theory* 8, pp. 206-282.
- McCarthy, J.J. et A. Prince, (1990b), "Prosodic Morphology and Template Morphology", Ed. EID M. et J. McCarthy, *Perspective on Arabic Linguistics: Papers from the Second Symposium*, Benjamins, Amsterdam.
- Meliani, M., (1995), *Formation de l'adjectif en arabe marocain (Approche prosodique)*, D.E.S. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Meliani, M., (2007), "L'Affixe en arabe marocain, composant dérivationnel (approche prosodique)", dans *Revue des Lettres et Sciences Humaines*, N° 7, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Tofail, Kénitra, pp. 31-43.
- Meliani, M., (2009), "Le Chva : voyelle pleine ou voyelle fantôme ?", dans *Revue des Lettres et Sciences Humaines*, N° 9, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Tofail, Kénitra, pp. 37-56.
- Meliani, M., (2012), "Rapport Voyelle/Glide (approche prosodique)", dans *Revue des Lettres et Sciences Humaines*, N° 10, Faculté des Lettres e des Sciences Humaines, Université Ibn Tofail, Kénitra, pp. 37-50.
- Mohanan, K.P., (1982), *Lexical Phonology*, Dordrecht, Reidel.
- Pulleyblank, D., (1986b), "Underspecification and Low Vowel Harmony in Okpe", *Studies in African Linguistics* 17, pp. 119-153.
- Selkirk, E., 1980), "Prosodic Domains in Phonology: Sanskrit Revisited", in M. Aronoff and M.-L. Kaen (eds.), pp. 107-130.

Selkirk, E., (1982), "The Syllable", in *The Structure of Phonological Representations (Part I)*, Foris, Dordrecht.

Selkirk, E., (1984a), "On Major Class Features and Syllable Theory". Ed., Aronoff and Oehrle, pp. 107-136.

Selkirk, E., (1984b), *Phonology and Syntax. The Relation Between Sound and Structure*, MIT. Press, Massachusetts.

Steriade, D., (1982), *Greek Prosodies and the Nature of Syllabification*, Ph. D., MIT.

Tarzi, F.H., (1967), *al-iftiqaq*, daar al-kitaab, Beyrouth.

Vennemann, (1971), *Natural Generative Phonology*, Read at the Annual Meeting of the LSA. St. Louis.

Williams, E., (1981a), "On the Nations "Lexically related" and "Head of a Word"", *LI*. 12, pp. 245-274.

Yip, M., (1988), "The Obligatory Contour Principal and Phonological Rules: A loss of Identity", *LI*. 19, pp. 65-100.

Youssi, A., (1986), *L'Arabe marocain médian. Analyse fonctionnaliste des rapports syntaxiques*. Thèse de Doctorat d'Etat en Linguistique. Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.